



EcoLogic

# FILIERES

ARTICLES DE SPORT ET DE LOISIRS

ARTICLES DE BRICOLAGE ET JARDIN THERMIQUES

04/12/2025

01.

# PÉRIMÈTRE

# QUI SOMMES-NOUS?

## NOTRE ÉCO-ORGANISME EN QUELQUES REPÈRES

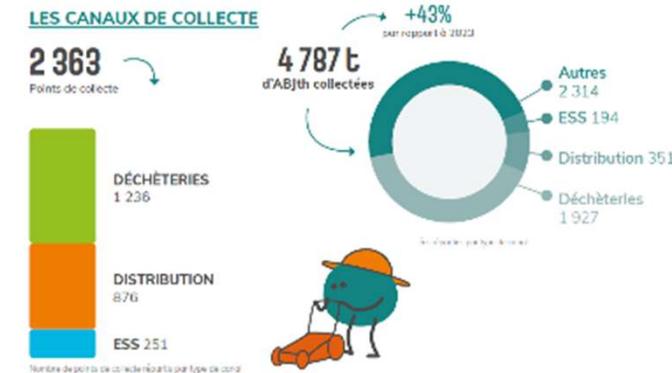


# QUI SOMMES-NOUS?

## NOTRE ÉCO-ORGANISME EN QUELQUES REPÈRES



### LA COLLECTE DES ABJTH



### L'UTILISATION DES CONTRIBUTIONS EN 2024



# ASL



Les articles de sport et de loisirs sont ainsi des **équipements utilisés dans le cadre d'une pratique sportive ou d'un loisir de plein air.**

Cycle et mobilité, protections et accessoires



Sports nautiques



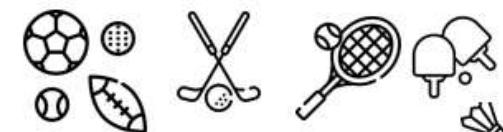
Loisirs extérieurs



Musculation, fitness... non électriques



Sports de balles et raquettes



Sports de montagne



### Exclusions :

- Les produits conçus pour être **exclusivement utilisés par des professionnels**,
- Les produits qui relèvent **d'autres REP** : TLC / EEE / Jouets / DBPS
- Les armes à feu de chasse ou de tir sportif
- Les articles dont l'utilisation n'est pas spécifique à une pratique sportive (exemple lunettes de soleil, le matériel médical et de premier secours), les aliments (nourriture pour poisson, barres protéinées...)



EcoLogic

### Objectifs:

Réemploi, détournement des tonnes du tout-venant, recyclage et R&D



Les articles de bricolage et de jardin : les machines et appareils motorisés thermiques



Objectifs: réemploi,  
dépollution et recyclage



**Exclusion** : machines ABJ thermiques professionnels et groupes électrogènes (DEEE)



EcoLogic

[www.ecologic-france.com](http://www.ecologic-france.com)

02.

# DONNÉES FILIÈRES & DÉPLOIEMENT

# CONTRACTUALISATION ASL AVEC LES COLLECTIVITÉS

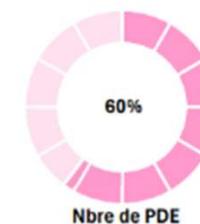
ASL	2022	2023	2024	2025
Nbre de PDE/CL	3,86	5,04	7,02	8,49



484 collectivités sur 760

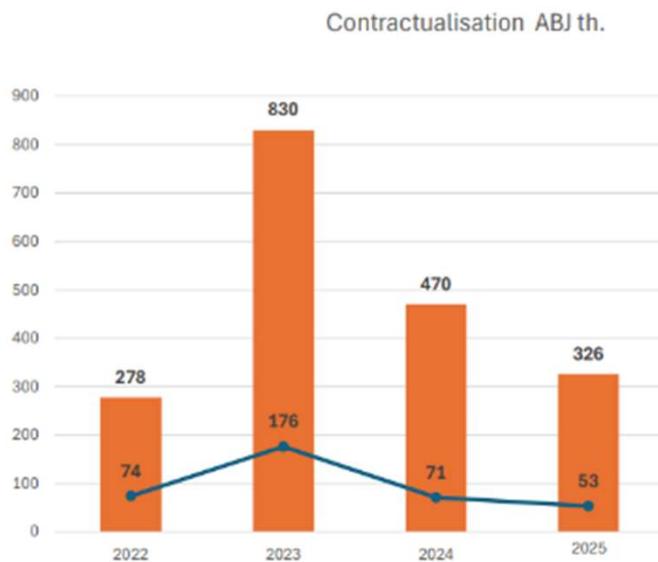


2 754 PDE sur 4 569



# CONTRACTUALISATION ABJTH AVEC LES COLLECTIVITÉS

ABJ th.	2022	2023	2024	2025
Nbre de PDE/CL	3,76	4,72	6,62	6,15



+ 42 PDE  
+ 10 contrats vs oct.

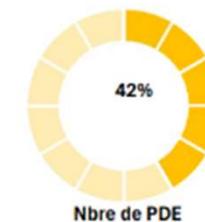
■ Nbre de PDE  
— Nbre conventions

374 collectivités sur 760



Taux de contractualisation

1 904 PDE sur 4 569

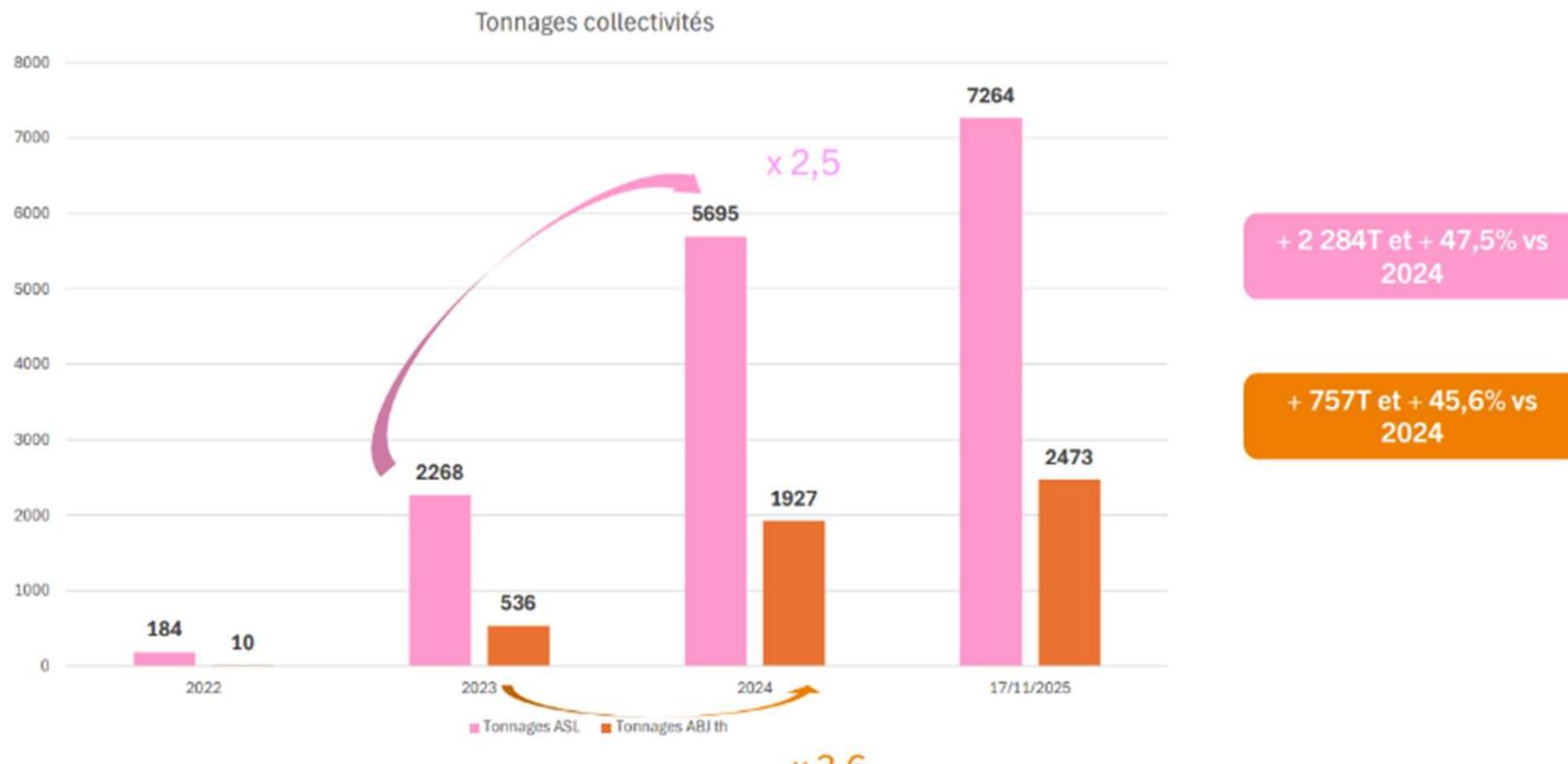


Nbre de PDE



# EVOLUTION DES TONNAGES COLLECTIVITÉS

## FILIÈRES ASL ET ABJ TH.



# EN GUYANE ET EN GUADELOUPE

## DÉMARRAGE EN 2024 ET 2025

partenaire	ABJ Année précédente	ABJ Année en cours	ABJ Evolution, %	ABJ Evolution, T	ASL Année précédente	ASL Année en cours	ASL Evolution, %	ASL Evolution, T
	<b>6,55</b>	<b>23,62</b>	<b>72,28 %</b>	<b>17,07</b>	<b>7,73</b>	<b>32,70</b>	<b>76,37 %</b>	<b>24,97</b>
Communauté d'Agglomération du Centre Littoral	3,64	3,83	4,96 %	0,19	1,44	3,28	56,06 %	1,84
Communauté de communes du Nord Basse Terre		11,58	100,00 %	11,58		14,20	100,00 %	14,20
Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais	0,03	0,42	92,55 %	0,39		0,71	100,00 %	0,71
Communauté de Communes Le Gosier (SINNOVAL)	2,85	6,35	55,18 %	3,50	6,27	12,82	51,13 %	6,56
CC Communauté de Communes de Marie-Galante (CCMG)		0,48	100,00 %	0,48		0,27	100,00 %	0,27
Communauté de Communes Savanes	0,03	0,76	95,55 %	0,73	0,02	0,84	97,87 %	0,83
Communauté d'agglomération cap excellence		0,21	100,00 %	0,21		0,58	100,00 %	0,58



03.

## DISPOSITIFS DE COLLECTE

# UN DISPOSITIF ADAPTÉ AUX SPÉCIFICITÉS DES TERRITOIRES

## Collecte sur les zones dédiées aux usagers et aux pratiquants

- Déchèteries, déchèteries mobiles
- Collecte sur les lieux de pratiques



## Collecte sur les zones dédiées aux agents des EPCI

- Services techniques
- Centres de tri
- Point de massification collecte des encombrants

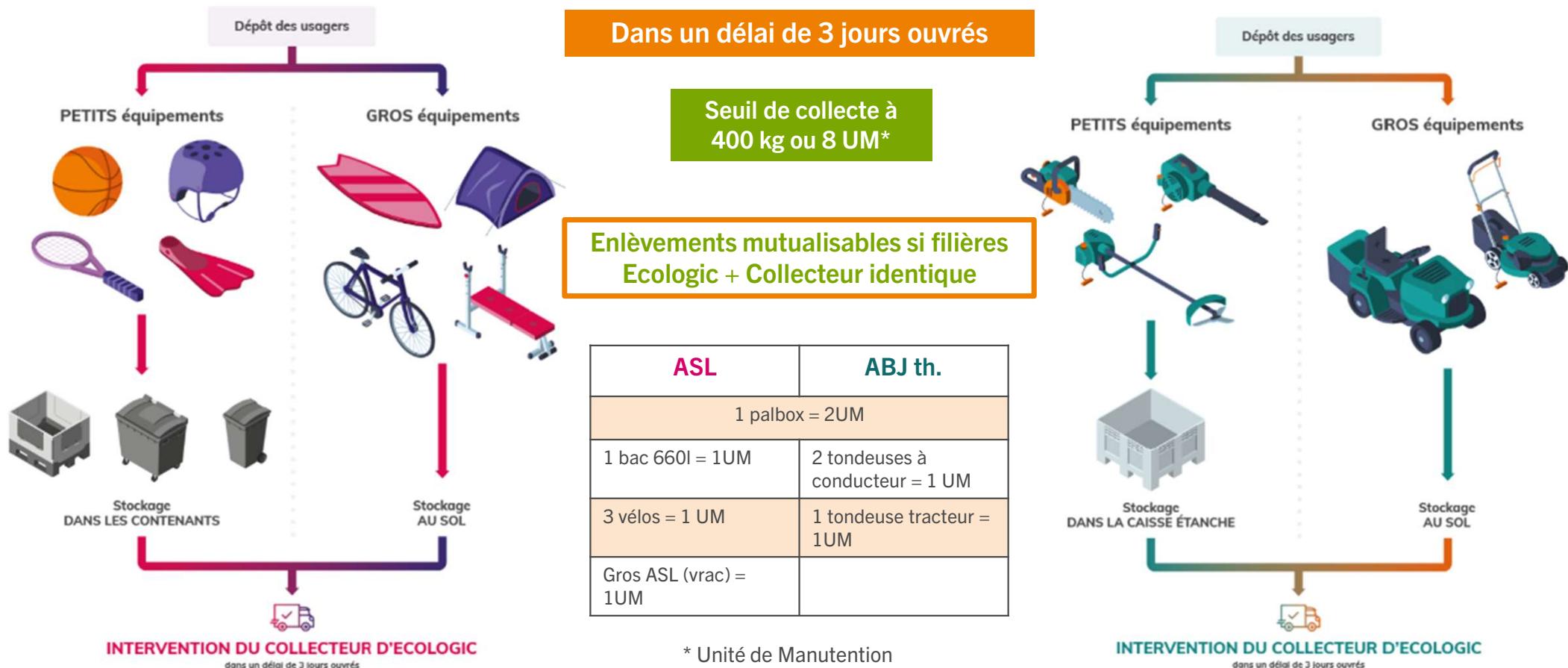


## Collectes évènementielles ou début et fin de saison

- Un pack d'organisation clef en main
- Collectes soutenues suivant le barème
- Mise à disposition de contenants adéquats pour la période



# LES CONDITIONS OPERATIONNELLES – LA COLLECTE



**Ecologic**

[www.ecologic-france.com](http://www.ecologic-france.com)

05.

# LES SOUTIENS

# LES SOUTIENS FINANCIERS

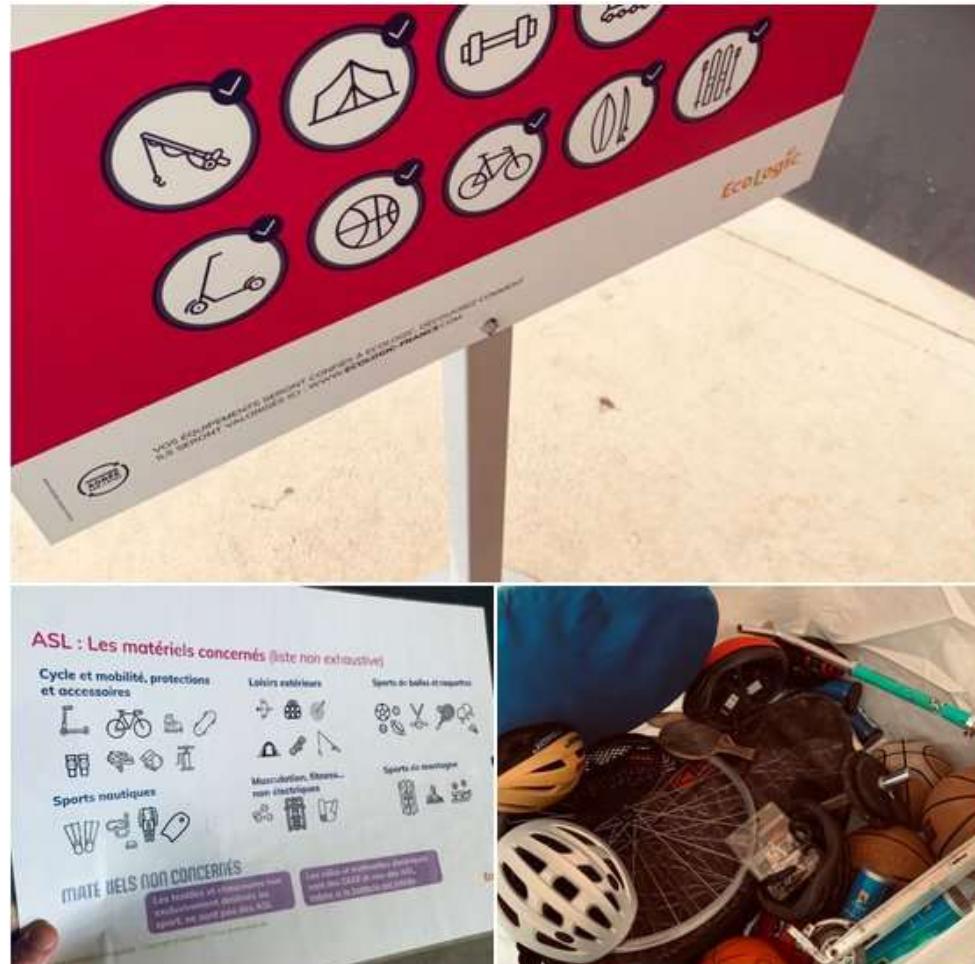
	ASL	ABJ thermique
Soutiens fixes	Zone ASL : 400€/DCT/an + Zone Réemploi fixe : 100€/DCT/an Zone Réemploi éphémère : 50€/DCT/an	600€/DCT d'aide à l'investissement pour la durée de l'agrément
Soutiens variables	T collectées et prélevées pour réemploi <10t/DCT/an : 0€ De 10t à 15t : 200 € De 15t à 20t : 300 € De 20t à 25t : 400 € De 25t à 30t : 600 € >30 t/DCT/an : 750 €	NOUVEAU barème en cours !
Soutiens communication	<u>Population</u> < 50 000 hab : 500 €/an De 50 000 à 100 000 hab: 1 000 €/an >100 000 hab : 2 000 €/an	 600€ pour la durée de l'agrément



# LES OPTIONS DE DEPLOIEMENT

Configurations possibles pour un partenariat :

- 1. 100% opérationnelle** : Vous triez et isolez l'ensemble des flux ASL plastiques et métalliques dans une zone dédiée
- 2. 50% opérationnelle et 50% financière** : Vous laissez les ASL métalliques dans votre benne ferraille pour continuer à percevoir la recette + un bonus financier d'Ecologic, et vous triez/isolez les ASL plastiques dans la zone dédiée
- 3. 100% financière** : Vous laissez les ASL métalliques dans votre benne ferraille pour continuer à percevoir la recette + un bonus financier d'Ecologic, et vous orientez le plus possible les flux ASL réemployables dans la zone réemploi de la déchèterie (pas de zone déchet).



06.

UN  
ACCOMPAGNEMENT À  
CHAQUE ÉTAPE

# PROCÉDURE DE CONTRACTUALISATION VIA TERRITEO

**Etape 1 : COLLECTIVITE** : Mise à jour si nécessaire de votre fiche Territeo (liste des adhérents, répartition des compétences, contacts, points d'enlèvement ASL/ABJth : adresse...)

**Etape 2 : COLLECTIVITE** : Demande de contractualisation filière(s) ASL/ABJth via Territeo en utilisant la fonction « *Demander une convention* » à ECOLOGIC

Une demande par filière

**Etape 3 : ECOLOGIC :**

- Réception de la demande, récupération des identifiants DEEE (CL et PDE)
- Envoi à la Collectivité du contrat et ses annexes pré-remplis

**Etape 4 : COLLECTIVITE :**

- Relecture des annexes et compléments/ajustements.
- Renvoi à ECOLOGIC (par mail : [ASL-ABJth@ecologic-france.com](mailto:ASL-ABJth@ecologic-france.com))
  - Le contrat et annexes signés en pdf
  - Annexes validées (format Excel)

**Etape 5 : ECOLOGIC :**

- Signature du contrat par ECOLOGIC
- Transmission de la convention signée à la collectivité
- Paramétrage sur le SI
- Prise de contact pour mettre à disposition des contenus

**TERRITEO :**  
09.72.56.82.02  
[support@territeo.com](mailto:support@territeo.com)  
(8h30 - 12h30 / 14h - 16h)

**Correspondance :**  
04 72 91 27 50  
[ASL-ABJth@ecologic-france.com](mailto:ASL-ABJth@ecologic-france.com)



# DES OUTILS CLÉ EN MAIN POUR FORMER VOS ÉQUIPES



EcoLogic



EcoLogic



EcoLogic



EcoLogic

EcoLogic

Tous ces outils sont en libre accès sur: <https://www.ecologic-france.com/outils/centre-de-ressources.html>



EcoLogic

[www.ecologic-france.com](http://www.ecologic-france.com)

20

# OUTILS DE COMMUNICATION

DOCUMENTS ACCESSIBLES EN LIGNE SUR NOTRE CENTRE DE RESSOURCE :

<https://www.ecologic-france.com/outils/centre-de-ressources/collectivites.html>

- Signalétique
- Kit communication



## LE POST GÉNÉRIQUE - VERSION CARROUSEL



## LE POST BÉBÉ-LOI



# FAIRE CONNAÎTRE LA FILIÈRE EN DÉCHÈTERIE

## KIT SIGNALÉTIQUE



Bâche à placer à l'entrée



Flamme pour signaler la zone de dépose



Panneaux 60x80 cm



04.

# LE RÉEMPLOI

# LES OBJECTIFS DE RÉEMPLOI

Objectifs de réemploi à horizon 2027 par filière en % de la mise sur le marché :

- 2% mise sur le marché EEE
- 14% mise sur le marché Cat 1 ASL
- 5% mise sur le marché Cat 2 ASL
- 11% mise sur le marché ABJth

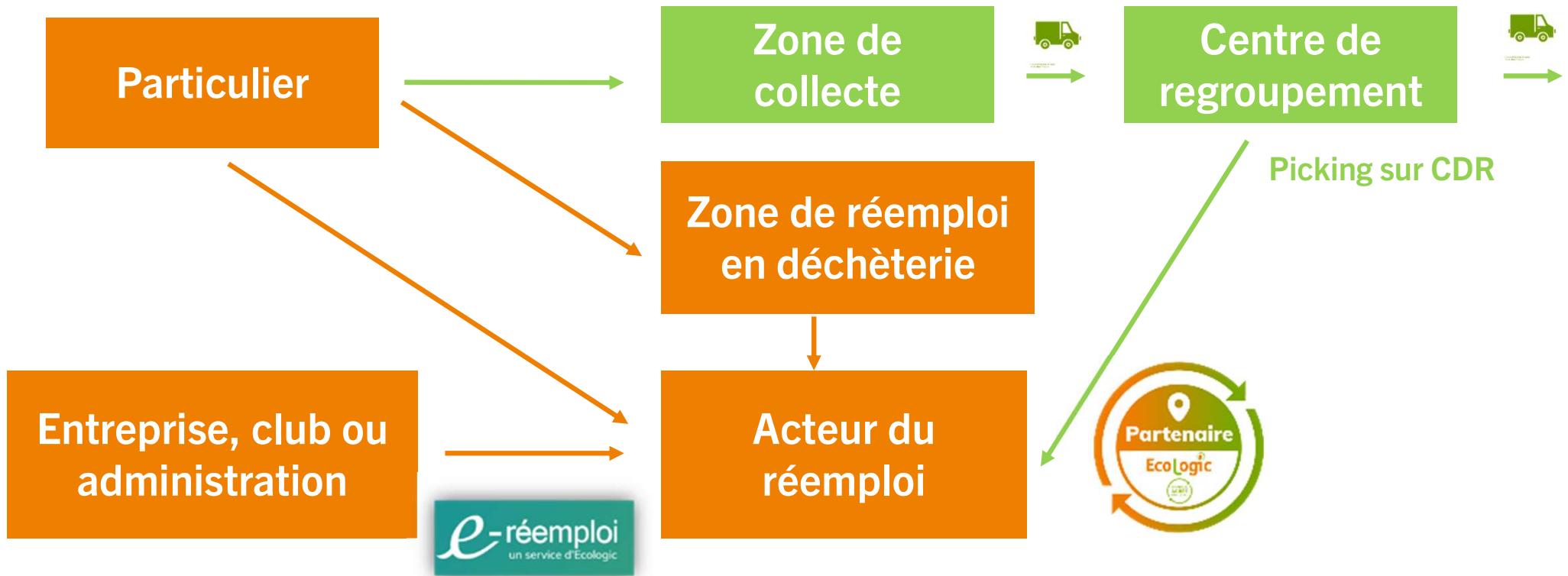
En tonnes pour l'année 2025 :

- Environ 8 150T sur la filière EEE ménagers
- Environ 7 000T sur la filière ASL
- Environ 2 000T en ABJth



# ORGANISATION DU RÉEMPLOI/RÉUTILISATION

RÉUTISATION : PASSAGE PAR LE STATUT DE DÉCHET



# ZONE REEMPLOI SUR LES DECHETERIES

Afin de détourner une partie du flux, il est conseillé de travailler avec un acteur de l'ESS, en lui permettant de récupérer les ASL et ABJ thermique réemployables dans la zone prévue à cet effet



- L'acteur de l'ESS doit obligatoirement être référencé auprès d'Ecologic en faisant la demande sur notre site internet : <https://www.ecologic-france.com/professionnels/activites-service-et-traitement/fonds-reemploi-et-reparation.html>
- Les sites ESS référencés par Ecologic : <https://www.ecologic-france.com/professionnels/activites-de-collecte-de-dons/nos-partenaires-ess-signataires.html>

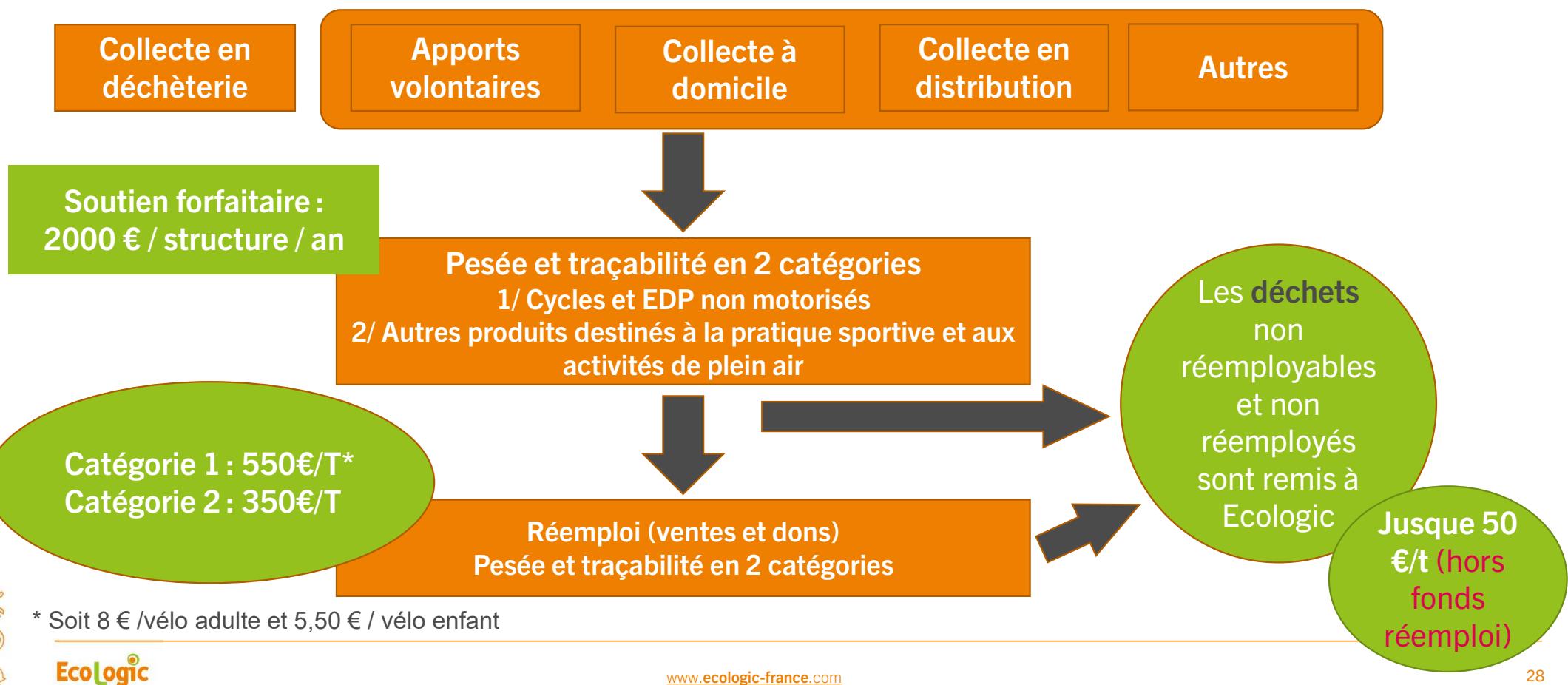


# CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- **Administratif et juridique**
  - Justifier d'un statut ESS
- **Proximité entre lieu de prélèvement et lieu de réemploi (max 100Kms)**
  - Implantation locale, principe de proximité
- **Technique et qualité**
  - Capacité à effectuer la collecte (outils, contenants, véhicules...)
  - Capacité humaine (nombre employés/bénévoles dédiés)
  - Capacité à assurer une traçabilité des collectes/du réemploi
  - Locaux adaptés pour réception et stockage des équipements
  - Capacité de pesée
  - Capacité technique à la remise en état (formation) des équipements réceptionnés
  - Présence de procédures (tri, tests ...)
  - Site de vente (virtuelle ou physique)
  - Remise à Ecologic de l'ensemble des équipements et/ou articles non-remployables ou non réemployés
  - Engagement à ne pas démanteler (revente matière)



# BAREME DE SOUTIEN ASL

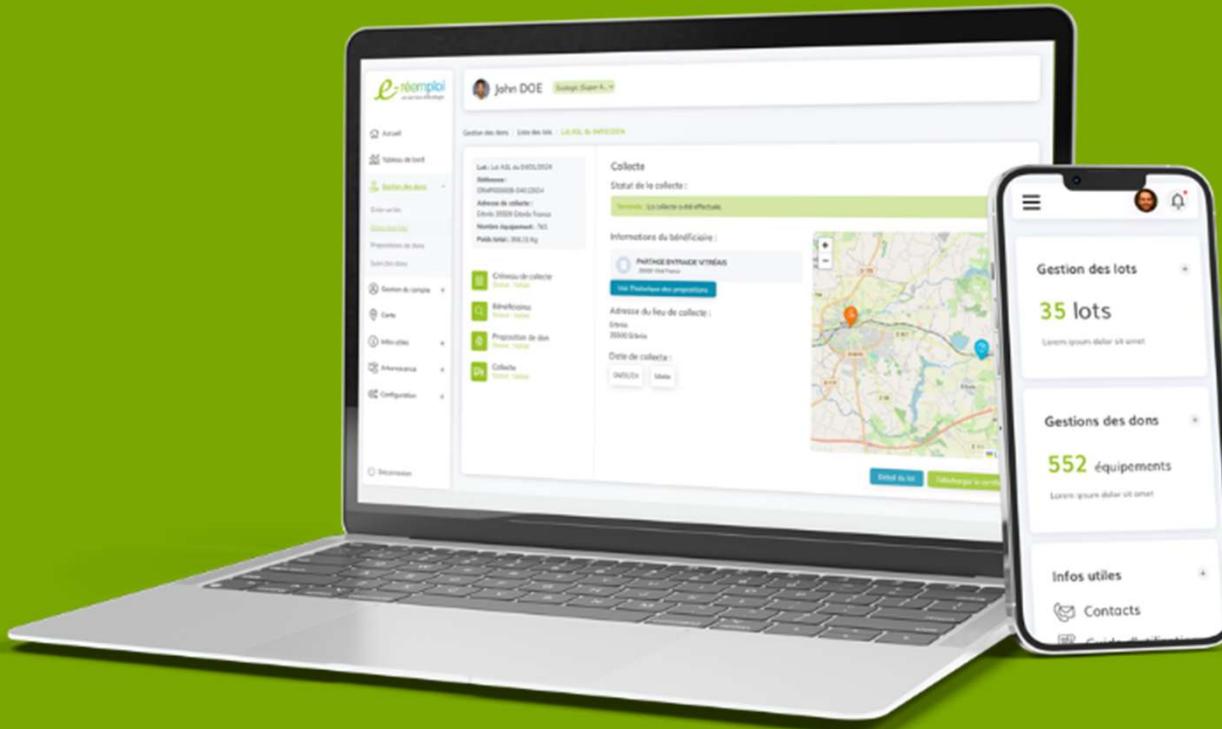


# BARÈME DE SOUTIEN RÉEMPLOI ABJ THERMIQUE

- Un soutien en €/unité réemployée

Tondeuse autoportée		30€
Tondeuse à conducteur marchant		8€
Autres produits (taille haie, coupe bordure, tronçonneuse...)		5€





# WWW.E-REEMPLOI.ECO

TROUVER VOTRE PARTENAIRE POUR PROLONGER LA VIE DE VOS EQUIPEMENTS

# PLATEFORME DE DONS COLLABORATIVE

COLLECTEZ PRÈS DE CHEZ VOUS SUR E-REEMPLOI.ECO

QUI PEUT DONNER ?



Entreprises



Fédérations



Clubs sportifs



Lieux de pratique



Collectivités



Associations

QUI PEUT RECEVOIR ?



Plus de 800 acteurs du réemploi : recycleries, ressourceries, ateliers d'insertions, Réseau Emmaüs, Réseau Envie, indépendants, spécialistes vélos, etc.



GRANDE RÉCUP  
2026

# C'EST QUOI LA GRANDE RÉCUP' ?

## UNE CAMPAGNE NATIONALE

Une grande collecte nationale qui engage particuliers et professionnels dans la seconde vie des équipements de Sport et de Loisirs

La Grande Récup' est un événement national qui engage tous les publics, que ce soit les particuliers ou les professionnels.

Cette opération organisée par Ecologic avec l'appui de [l'Union Sport et Cycle](#), se déroule tout au long de l'année partout en France sur tous les points de collecte partenaires participants et lors d'événements sportifs,



# POUR INCITER À DONNER -RAPPORTER SON MATÉRIEL

## QUELQUES AFFICHES



# UNE ACTION CONCRÈTE POUR VALORISER VOTRE TERRITOIRE

## Solution opérationnelle pour les professionnels du tourisme et du sport

- Limiter les dépôts dans les Ordures Ménagères ou Encombrants
- Service simple et de proximité, avec la traçabilité associée pour les acteurs

## Engagement de votre territoire dans une dynamique de sport/tourisme durable

- Participer à la préservation des ressources naturelles en favorisant l'allongement de la durée de vie des produits et leur recyclage

## Dispositif pris en charge par Ecologic

- Mise à disposition des contenants, la collecte et le traitement
- Kit de communication fourni



# CONDITIONS POUR DEVENIR POINT DE COLLECTE

- Lieu : Une **déchèterie, les services techniques, une station de nautisme...** Le lieu doit être **accessible et sécurisé** (pas sur la voie publique)
- Contenants : Ils sont mis à disposition par Ecologic. **Caisse ou benne** (selon la place disponible sur site et les estimations des dépôts).
- Période : **à définir** avec vous. Une période de collecte d'un mois est une bonne base minimale
- Produits collectés : Tous les **Articles de Sport et Loisirs**
- Collecte : L'opérateur d'Ecologic intervient **à la demande** (extranet) lorsque les contenants sont pleins (rotation plein/vide). La collecte et le traitement sont pris en charge par Ecologic
- Accès : le point de collecte doit accepter **gratuitement les dépôts d'ASL des acteurs du territoire** (*pratiquants, clubs/ligues/comités, collectivités, professionnels, loueurs/vendeurs de matériels et tous les autres détenteurs d'ASL*)



# NOUVEAU !

HTTPS://WWW.E-DECHET.COM/

**E-dechets informations** X

## Nouveauté sur e-dechets.com !

En plus de vos **Équipements Électriques et Électroniques (EEE)** vous pouvez maintenant demander la collecte des :



**ASL :**

Articles de Sport et de Loisirs



**ABJ Th :**

Articles de Bricolage et de Jardin Thermiques



**EcoLogic**

[www.ecologic-france.com](http://www.ecologic-france.com)

### Connectez-vous ou créez votre compte

1. Accédez à votre espace personnel
2. Cliquez sur "Faire enlever" pour soumettre votre demande en 4 étapes

 FAIRE ENLEVER

### 1. Panier : Choisissez les équipements à faire collecter

1. Sélectionnez la famille et l'équipement ou recherchez par mot(s) clé(s) la catégorie correspondante à vos produits puis ajoutez le au panier
2. Indiquez la quantité et le poids approximatifs des équipements que vous avez à faire enlever

Pour garantir un tri et un traitement conforme, chaque commande doit concerner un seul type d'équipements mentionné ci-dessous.

**Équipements Électriques et Électroniques (EEE)**  
 **e-dechets**  
la solution d'écologie

■ MENU



### 2. Enlèvement : Précisez les conditions d'enlèvement

Les questions peuvent varier à cette étape selon la catégorie d'équipement (EEE, ASL ou ABjTh) sélectionnée dans votre panier.

#### Équipements Électriques et Électroniques (EEE)

1. Conditionnement (polette, vrac, hors norme...)
2. Conditions d'accèsibilité sur le site de changement (HDC, étage...)
3. Services généraux

#### Articles de Sport et de Loisirs (ASL) et Articles de Bricolage et de Jardinage à moteur thermique (ABjTh)

1. Conditionnement (équipements conditionnés élév ou sol)

Aucun service disponible pour les ASL et les ABjTh

### 3. Lieu : Indiquez l'adresse et le contact pour la collecte

1. Sélectionnez l'adresse et le contact pour l'enlèvement
2. Indiquez le n° de SIRET qui devra apparaître sur le **Bardeau de Suivi des Déchets (BSD)**

### 4. Commande : Confirmation de votre commande

1. Cochez les conditions générales de ventes
2. Confirmez votre demande

### Offre de lancement – Collecte gratuite pour vos Articles de Sport et de Loisirs (ASL)

EcoLogic vous offre la collecte gratuite de vos Articles de Sport et de Loisirs (ASL), quel que soit le poids.  
Afin de bénéficier de cette offre, renseignez le code de réduction suivant avant la validation de votre commande:

**TOPDEPART**



EcoLogic

# VOTRE CONTACT

DECHETS-REP.COM  
In zès pour latèr

SICR  
Société de l'Île de la Réunion

Centre d'Affaires CADJEE  
Bâtiment A - 10ème Étage  
62 Boulevard du Chaudron,  
97490, Sainte-Clotilde

**Sandrine SINAPAYEL**  
Responsable Environnement  
02 62 41 10 57 / 06 93 10 42 46  
s.sinapayel@sicr.re